

commune de
CRISSIER



Préavis de la Municipalité au Conseil communal

N° 72/2016 – 2021

Ligne Bus 36 : Création de 2 arrêts 'En Feleire'

Date retenue pour la séance de commission d'étude :

Mardi 17 novembre 2020 - 19h30

Salle de spectacles de Chisaz

02.11.2020

Au Conseil communal de Crissier

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis vous présente la création de 2 arrêts de bus 'En Feleire' en vue de permettre la desserte du complexe Millennium. Il a pour objet la demande d'un crédit de CHF 291'000.- TTC pour la réalisation des deux arrêts de bus et ses aménagements.

2. Contexte général

Le nouveau tracé par le chemin des Lentillières de la ligne 36 a été mis en service le 4 mai 2020. Le présent projet a pour objectif de recréer l'arrêt Feleire qui était anciennement situé sur le chemin de Mongevon au droit de Millennium. Ces nouveaux arrêts permettent la mise en application du plan mobilité du projet Millennium, entravé par le dévoiement de la ligne 36 par Oassis. L'accès en transport public pour les futurs employés du bâtiment Millennium sera assuré dès début 2021.

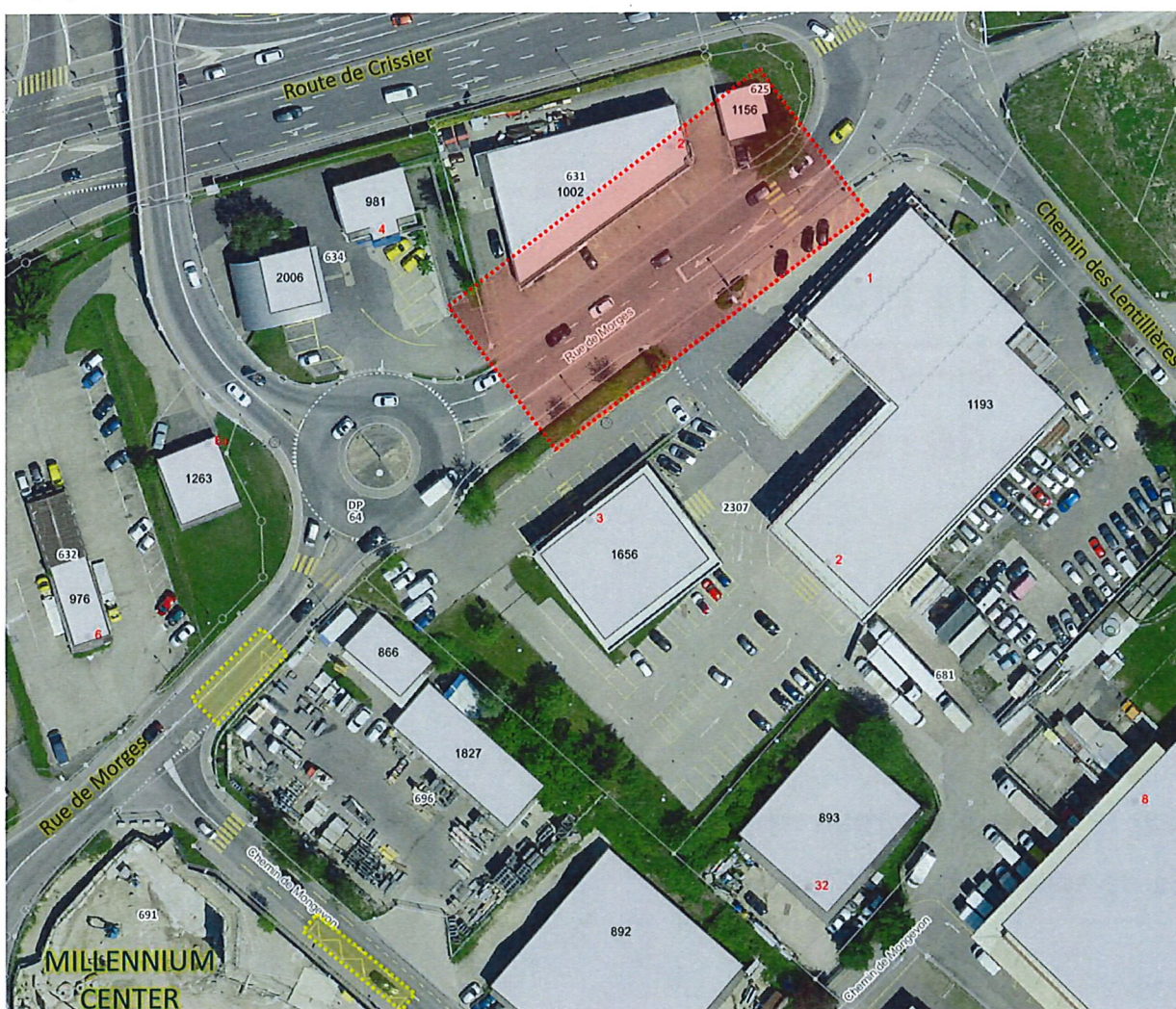


Figure 1: Périmètre d'étude

3. Description des travaux

Le bureau Boubaker Ingénieurs Conseils SA a été mandaté pour le projet de réalisation de deux arrêts de bus 'En Feleire'.

Le projet a été mis à l'enquête du 13 mai 2020 au 11 juin 2020. Il n'a pas suscité d'opposition et le permis de construire a été délivré le 10 août 2020.

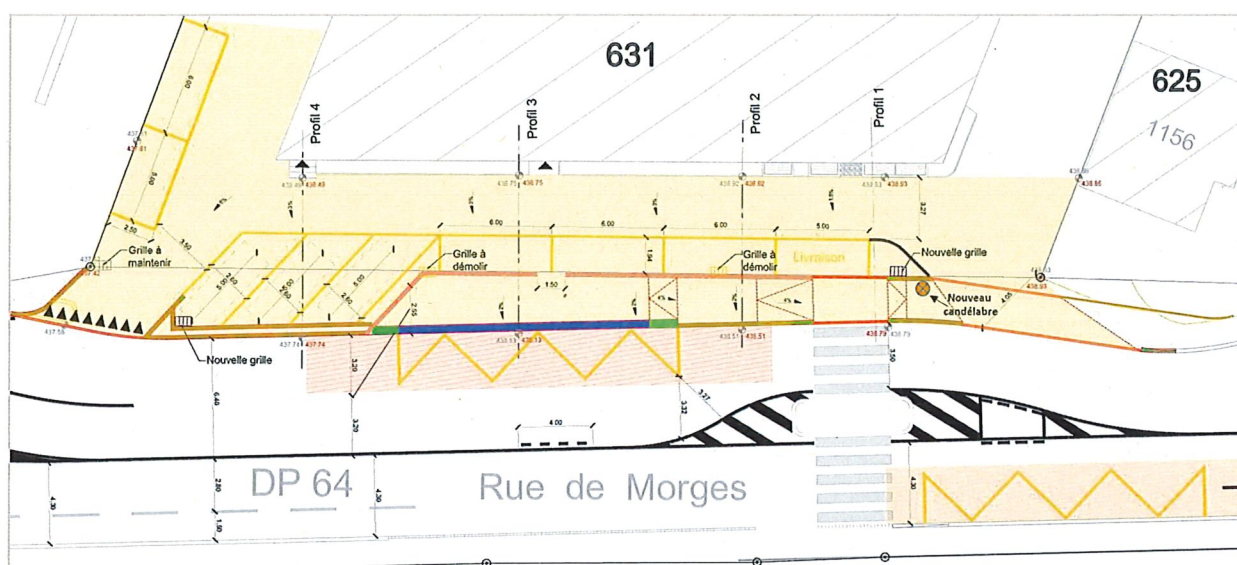


Figure 2 : Projet d'aménagement

Dans le cadre de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), les arrêts de bus doivent avoir des bordures d'accostage hautes qui assurent une utilisation autonome aux personnes handicapées. Donc, la mise en œuvre des bordures type KSB+ à 22cm est prévue à la longueur du bus côté Jura (TCS) et des bordures à 16 cm ont déjà été posées sur l'arrêt Lac (station essence) lors des travaux des collecteurs.

L'infrastructure des arrêts de bus est en revêtement percolé pour mieux résister aux sollicitations importantes.

La sécurité de circulation des piétons est améliorée par des aménagements adéquats. Le cheminement piétonnier qui longe la parcelle 631 présente une largeur minimum de 2.0 m. Un trottoir traversant est prévu pour permettre l'accès véhicules aux commerces. Les traversées piétonnes, sécurisées par des îlots, sont disposées à l'arrière des arrêts afin de garantir la visibilité des voitures et des piétons.

D'autres aménagements sont prévus :

- + Mise en place des signalisations horizontales et verticales coordonnées avec la signalisation du chemin des Lentillères
- + Réaménagement des places de stationnement sur la parcelle 631, entre le bâtiment et la rue de Morges
- + Mise en place d'un nouveau mât d'éclairage public



4. Devis

Sur la base du devis établi par le bureau Boubaker Ingénieurs conseils SA à +/-10%, le montant des travaux est :

DESCRIPTION	MONTANT
Compte d'attente n°355.5030.808 Etat au 23.10.2020 : CHF 11'933.50	CHF 12'000.-
Compte d'attente n°430.5010.837 Etat au 23.10.2020 : CHF 0.00	CHF 0.-
Travaux de génie civil	CHF 180'000.-
<i>Installations de chantier</i>	CHF 20'000.-
<i>Travaux GC, revêtement de chaussée et aménagements</i>	CHF 135'000.-
<i>Modification de réseaux enterrés</i>	CHF 25'000.-
Travaux de marquage	CHF 7'000.-
Mât d'éclairage public et alimentation	CHF 7'000.-
Canalisation et constructions en béton	CHF 15'000.-
Honoraires ingénieurs – phase réalisation	CHF 22'000.-
Honoraires géomètres	CHF 7'000.-
Divers imprévus (env. 10%)	CHF 20'000.-
Sous total HT	CHF 270'000.-
TVA 7,7%	CHF 20'790.-
Montant TTC	CHF 290'790.-
Arrondi	CHF 210.-
TOTAL PREAVIS 72/2016-2021	CHF 291'000.-

Le plan quinquennal des investissements 2020-2024 attribue au compte 355.5030.808 « Abribus 'En Felleire' » le montant de CHF 100'000.-. Ce compte a été utilisé comme compte d'attente pour les études d'avant-projet. Or, au stade actuel, le projet ne prévoit pas la réalisation d'abri. Ainsi ce montant a été transféré au plan quinquennal des investissements 2021-2025 sur le compte 430.5010.837 « Création des arrêts 'En Felleire' ».

La reprise des aménagements de chaussée des places de parcs sur la parcelle n°631, ainsi que le respect de la loi Lhand, expliquent ce dépassement.

5. Influence sur le budget de fonctionnement (charges induites)

La route et le trottoir étant déjà existants dans le domaine public communal, l'influence sur le budget de fonctionnement est négligeable.



6. Financement

<i>Plan des investissements 2020-2024</i>		
Les investissements du présent préavis figurent au plan quinquennal 2020-2024 pris en considération dans le tableau ci-dessous pour un montant de Fr. 100'000.--.		
Total des investissements prévus de 2020 à 2024		Fr. 105'753'000
Divers préavis déjà votés		Fr. 13'752'000
Préavis en cours au 11 mai 2020		
58/2016-21	Demande de crédit d'étude pour l'optimisation du site du centre sportif de la Ruayre, chemin de la Crésentine	
	Fr. 150'000	
57/2016-21	Demande d'autorisation d'acquisition de la parcelle no 1281, chemin de la Crésentine	
	Fr. 235'000	
61/2016-21	Parcelle no 880 - Construction d'un bâtiment locatif - Zone Centre Bourg	
	Fr. 2'400'000	
60/2016-21	AFTPU - PP5 - BHNS 1ère étape - Réaménagement de la route de Prilly - Crédit d'ouvrage	
	Fr. 11'490'000	
56/2016-21	Pont Migros - Assainissement mesures d'urgence	
	Fr. 410'000	
65/2016-21	Bâtiment multifonctionnel de la Vernie - Adaptations des locaux - Crédit d'ouvrage	
	Fr. 360'000	
66/2016-21	Demande de crédit de construction pour la transformation du Château de Crissier et de ses dépendances	
	Fr. 14'500'000	
68/2016-21	Passerelle "Jura" - Réfection pile, réfection et étanchéité tablier	
	Fr. 286'000	
71/2016-21	Collège de la Carrière - remplacement de la production de chaleur	
	Fr. 90'000	
72/2016-21	Line Bus 36; Création de 2 arrêts "En Feleire"	Fr. 291'000
Solde des investissements à voter selon plan 2020-2024		Fr. 30'212'000
Ecart défavorable par rapport au plan d'investissements 2020-2024		Fr. 62'541'000
<i>Plan de financement des investissements proposé</i>		
Montant du crédit souhaité		Fr. 291'000.00
Mode de financement	Ces investissements seront financés par la trésorerie courante.	
Amortissements	Ces coûts qui sont considérés comme des dépenses thématiques au sens de la péréquation seront amortis, dans un délai de dix ans, par des prélèvements annuels dans le fonds de réserve no 9282.21 "Investissements thématiques en cours votés" qui aura été préalablement approvisionné à cet effet par un prélèvement dans le compte 9282.50 "Investissements futurs à voter".	
Charges de fonctionnement	Les frais de fonctionnement sont traités sous le chapitre 5 du présent préavis.	



7. Conclusions

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Crissier

- Vu le préavis municipal n° 72/2016-2021 du 2 novembre 2020
- Vu le rapport de la Commission chargée de l'étude
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

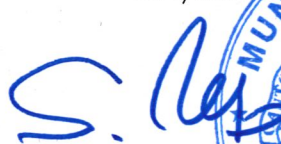
1. d'accorder à la Municipalité un crédit de construction d'un montant de CHF 291'000. -TTC, destiné aux travaux d'aménagements de 2 arrêts 'En Felleire', selon les détails figurants au plan de financement du présent préavis.

Adopté par la Municipalité en séance du 2 novembre 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

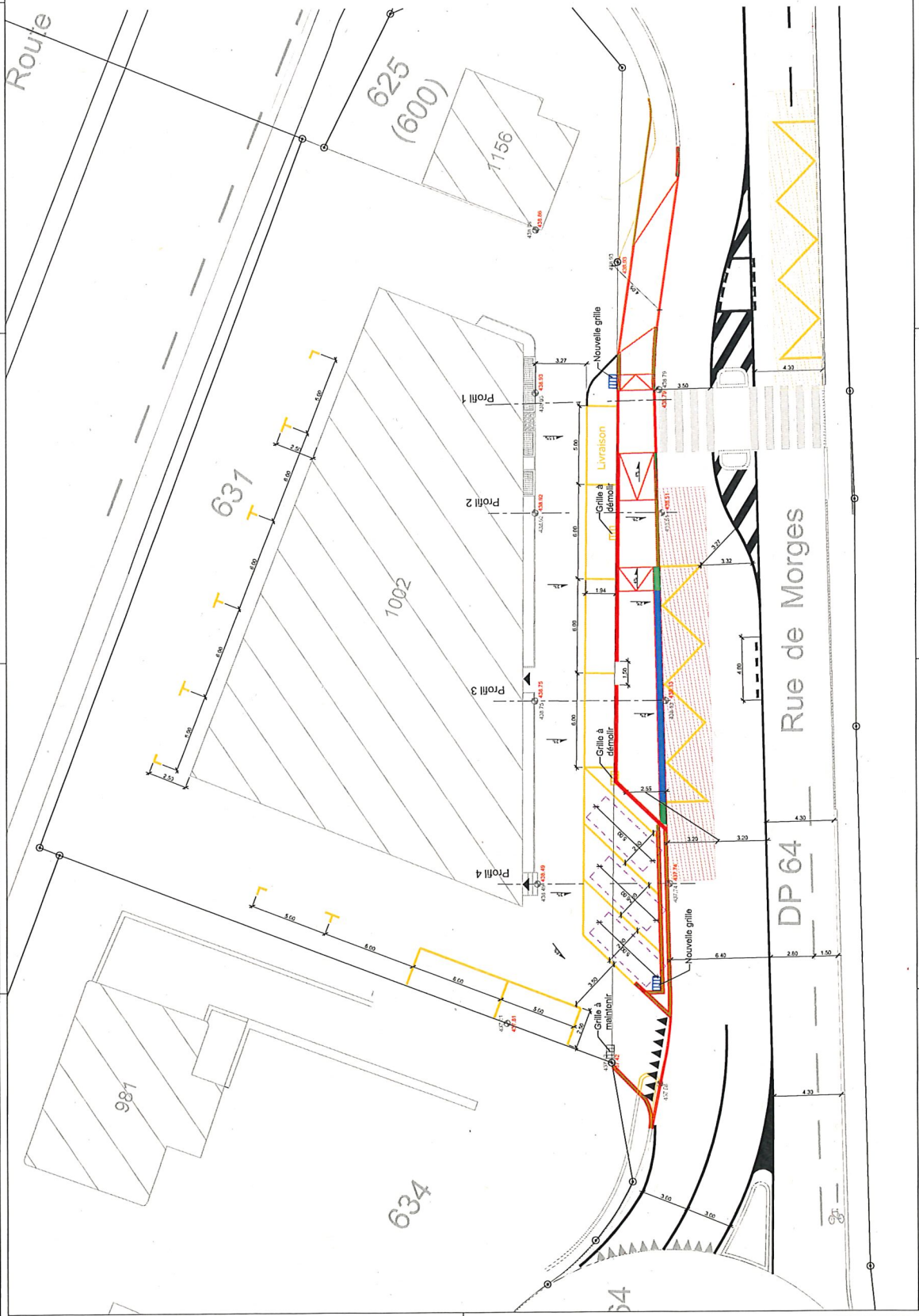
La Secrétaire



Stéphane Rezzo

Marie-Christine Berlie

Délégué de la Municipalité à convoquer : Mme Nathalie Jaton



- Légende :**
- Nouvelle route
 - Aménagements existants
 - Aménagements existants à démolir
 - Bordure 1 Prolongement 800mm
 - Bordure 2 Prolongement Prolongement État Vaut
 - Bordure 3 Prolongement État Vaut 8200x240mm
 - Bordure 4 Prolongement État Vaut 8200x130mm
 - Bordure 5 Pavé Ciment 11x13
 - Bordure 10 KSB + 220mm
 - Bordure 11 Prolongement KSB
 - Grille VR 2015 510 02
 - Limite de propriété
 - Surface - infrastructure à améliorer
 - Surface à raboter et pose couche de type type "RTT L2M"

- Bordure spéciale - type KSB +**
- Bordure État Vaut + 120mm
 - Bordure État Vaut + 160mm
 - Pavé + 20mm

Relevé	Date	Modifications	Données
1			
2			
3			
4			
5			
6			

COMMUNE DE CRISSIER



Phase du projet
Soumission

Date : 24.09.2020

Echelle : 1:100

Format : 90x100mm

Dessiné par : DM

DP 64, Rue de Morges à Crissier
Aménagements de 2 arêtes de bus "En Faleire"

Aménagements

Situation 1:100



BOUBAKER INGENIEURS CONSEILS SA
CH - 1638-1001
CH - 1638-1001
CH - 1638-1001
CH - 1638-1001

1638-1001